



**Procès-verbal de la 2^e réunion du conseil d'établissement
tenue le mercredi 20 novembre 2024 à 19h00 à l'école du Phare**

Présences : COCHEZ SEULEMENT LES PERSONNES QUI SONT PRÉSENTES.

Mélanie Labrecque

Brigitte Pelletier

Josée Laverdière

Sandra Côté

Julie Duval

Danie Bercier

Stéphanie Boucher

Nathalie Beaulieu

Nicolas Bourget

Mélanie Rancourt

Hélène Forgues

2.01 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté, la réunion peut débuter.

2.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente de l'assemblée lit l'ordre du jour.

Il est proposé par Stéphanie Boucher et adopté par Mélanie Rancourt que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

CE-2024-11-20-11

Adopté à l'unanimité

2.03 DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Brigitte Pelletier et adopté par Josée Laverdière que le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024 soit adopté tel que proposé.

CE-2024-11-20-12

Adopté à l'unanimité

2.04 SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2024

Il n'y a pas de suivi à faire.

2.05 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2.06 BILAN FINANCIER 2023-2024 ET BUDGET 2024-2025

Madame Mélanie Labrecque présente le bilan financier et le budget pour l'année scolaire en cours. Un montant de 35 425\$ est disponible dans le Fond 2 et 1689\$ proviennent du financement. De l'an dernier, il reste un surplus d'environ 27 000\$. Mélanie va vérifier le montant exact.

Il est proposé par madame Stéphanie Boucher et adopté à l'unanimité que le bilan financier et le budget soient adoptés tel que proposé.

CE-2024-11-20-13

Adopté à l'unanimité

2.07 SCHOLASTIC

Les membres du conseil d'établissement sont d'accord pour aller de l'avant dans la participation de l'école au programme.

2.08 CHOIX DU PHOTOGRAPHE 2025-2026

Les membres de l'assemblée ont apprécié le lien de la photographie avec les enfants. Par contre, les parents des élèves ont porté à leur attention que le teint des élèves dans les photos de groupe était parfois jaunâtre ou orangé.

Il est proposé par Brigitte Pelletier et adopté à l'unanimité que la photographe Andréanne Gaulin-Riffou soit la photographe pour l'année prochaine.

CE-2024-11-20-14

Adopté à l'unanimité

2.09 COSP (CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE)

Pour les élèves de 5^e année, il y aura des ateliers de connaissance de soi et peut-être des ateliers avec les parents (métiers et parcours scolaires de chacun). Pour les élèves de 6^e année, les ateliers seront axés sur les programmes scolaires et la vie au secondaire.

Il est proposé par Hélène Forgues et adopté à l'unanimité que les contenus en orientation scolaire et professionnelle soient adoptés tels que proposés.

CE-2024-11-20-15

Adopté à l'unanimité

2.10 ACTIVITÉS ET SORTIES POUR L'ANNÉE

Pour le volet « Culture à l'école », le conteur, poète et écrivain Wahmed Ben Younès va venir rencontrer les élèves de maternelle à la 6^e année. Pour le marché de Noël de l'école, les enseignantes de 6^e année vont faire la décoration et les cartes de Noël, ainsi que la vente de sapin de Noël au coût

de 60\$. Une parade dans les rues est prévue le 19 décembre et des olympiades de Noël le 20 décembre à 10h25.

Il est proposé par Brigitte Pelletier que les activités présentées soient adoptées telles que proposées.

CE-2024-11-20-16

Adopté à l'unanimité

2.11 INTERVENTION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Pour la journée pédagogique du 6 décembre, Brigitte Pelletier demande que le service de garde ferme à 17h. Un courriel sera envoyé aux parents pour s'assurer qu'il n'y ait pas de conflits. Les membres du conseil acceptent la proposition si les parents sont d'accord. Les activités prévues pour cette journée sont : La guerre des tuques, Just Dance, karaoké, etc. Le budget du service de garde va bien pour l'instant. Au début du mois de décembre, les parents recevront un courriel pour inscrire leur enfant à la pédagogique du 6 janvier et à la semaine de relâche. Il faut un minimum de 18 inscriptions par jour pour que le service de garde ouvre.

2.12 INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Nicolas Bourget a participé à la rencontre du comité de parents hier. Il résume les différents points ainsi :

- Il faut être sensibles aux frais demandés aux parents.
- Le conseil d'établissement devrait sonder les élèves.
- Présentation des rôles du conseil d'établissement.
- Les campagnes de financement doivent être approuvées.
- Les critères d'admissibilité des écoles qui débordent parce qu'elles ont trop d'élèves.
- Il y a beaucoup d'enjeux d'espace dans les écoles et pour le transport.
- Il y aura une page Facebook du comité de parents.

2.13 VARIA

Les membres de l'assemblée posent des questions sur le plan de lutte contre la violence. Des affiches de sensibilisation seront apposées, la présence des jeunes leaders (dossards à venir). Deux éducatrices gèrent les conflits après la récréation avant de rentrer en classe, capsules « musum ». Un sondage sera envoyé aux membres du conseil d'établissement pour qu'ils fassent des suggestions.

2.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Josée Laverdière que la séance de l'assemblée soit levée. Levée de l'assemblée à 20h25.

CE-2024-11-20-17

Adopté à l'unanimité

Hélène Forgues
Présidente

Mélanie Labrecque
Directrice